

SUR LES TRACES DE STEVENSON

Porteur de projet

Association « Sur le Chemin de R.L.Stevenson » (Le Pont de Montvert – 48)

Territoires concernés

Auvergne, Languedoc Roussillon, Rhône Alpes (tracé du chemin Stevenson)

Les objectifs

Développer et enrichir l'itinéraire « Chemin de Stevenson » (GR 70) par la valorisation du patrimoine et la création d'un Itinéraire Culturel Européen (ICE).

Présentation du projet

Le tracé du chemin de Stevenson relie l'Auvergne au Languedoc Roussillon, du Puy en Velay à Alès. Cet itinéraire, décrit dans le livre de Stevenson « voyage avec un âne dans les Cévennes », est devenu l'un des chemins de randonnées les plus connus en France. Les retombées économiques sont importantes sur cette partie du Massif central grâce à une forte fréquentation notamment entre avril et octobre.

L'association « Sur le Chemin de R.L.Stevenson » œuvre, depuis sa création en 1994, au développement des territoires traversés par l'itinéraire. Le présent projet consiste à promouvoir le patrimoine culturel et naturel du chemin. Parallèlement, l'association travaille avec des partenaires européens afin de créer un Itinéraire Culturel Européen, des Highlands écossais (lieu de naissance de Stevenson) aux Cévennes, en passant par les docks de Bristol, les rivières du nord de la France et la forêt de Fontainebleau. Le but est de créer un itinéraire culturel basé sur le personnage, sa vie, son œuvre et ses cheminements.



Les grands axes de la démarche, les résultats

- Animation du réseau des prestataires du chemin (hébergeurs, restaurateurs, accompagnateurs, guides ...).
- Communication (outils pour faire connaître le chemin)
 - . site internet.
 - . supports de communication.
 - . participation à des salons professionnels
 - . exposition « voyage de R.L.Stevenson ».
- Animation du réseau européen
 - . rencontres de travail.
 - . élaboration d'un dossier de candidature pour obtenir le label « Itinéraire Culturel Européen ».
 - . actions de communication sur le réseau
- Valorisation patrimoniale et environnementale
 - . recensement des patrimoines.
 - . sensibilisation des randonneurs au respect de l'environnement.
 - . mise en place d'un observatoire.

Les financements obtenus

Les chiffres indiqués ci-dessous correspondent un dossier financé en 2012.
Le plan d'action porte sur la période 2012-2013.

Dépenses éligibles	96 185 €
Aides totales Massif central	41 000 €
Dont Europe	/
Etat	13 407 €
Conseils régionaux	27 593 €
Dont Auvergne	12 593 €
Bourgogne	/
Languedoc Roussillon	15 000 €
Limousin	/
Midi Pyrénées	/
Rhône Alpes	/